



Compte rendu Conseil d'école n°1 **25/04/2023**

Installation du conseil d'école avec nomination secrétariat de séance.

Secrétaire de séance : Mme Brenda Vizioli

Présents:

Equipe de direction

M. Guillaume Edel, Directeur du primaire
M. Marcos Capurro, Directeur du primaire
Mme Laurence Leyendecker, Proviseure du Lycée
Mme Delphine Guyomard, DAF
M. Jérôme Le Dily, Proviseur Adjoint

Enseignants Maternelle

Mme Verónica Gardey
Mme Silvina Ferrari
Mme Angélique Chabault
Mme Ixchell Alvarez

Enseignants Élémentaire

M Yann Landrin
Mme Géraldine Landrin
M Elie Séjour
Mme Patricia Seifer
Mme Brenda Vizioli
Mme Constanza Bauza
Mme Laura Díaz

Représentants des parents d'élèves

M Angel Perfumo
Mme Nadine Dokser Lombardi
Mme Giselle Skiba
Mme Marie Sinizergues
Mme Roxana Pulice
M Huberto Bournon de Rouvre
M Luis Broussaingaray
Mme Fernanda Espinosa
Mme Valentine le Borgne de Boisriou
Mme Florencia Angélico
Mme Mercedes Berganza
Mme Bernis

Le directeur présente les nouveaux enseignants arrivés dans l'école :

- M Elie SEJOUR en classe de CE1B
- Mme Marion Peralta qui assure l'espagnol en MS
- Mme Manon FROQUET, binôme de Mme Stéphanie Hanzo en CE2
- Marina RUIZ en CE2.

1. Organisation de la communication avec les parents

- Le Conseil d'École est une institution qui traite des questions relatives à la vie de l'école primaire. Il traite des éléments qui seront repris en Conseil d'Établissement. La demande est faite de bien transmettre les informations aux représentants qui siègent au conseil d'Établissement pour que ce qui a été décidé en conseil d'école ne soit pas redébatu en conseil d'établissement.

- La direction demande aux représentants de parents d'insister sur la lecture par les parents des bulletins d'informations qui sont envoyés et qui contiennent beaucoup d'éléments importants. Il en va de même

des compte rendus de conseils d'école qui se trouvent sur notre page internet. Le bulletin d'informations est à lire jusqu'à la fin où figurent les dates importantes de la vie de l'école.

- Les contacts des délégués de classes seront donnés aux associations de représentants de parents d'élèves pour faciliter la communication. Les élections des délégués de classes, lors des réunions de début d'année seront formalisées de manière plus homogène en 2024.

- Il y a plusieurs canaux de communication : Pronote, le cahier de liaison, et les adresses mails. Les représentants de parents et les enseignants confirment que la communication est fluide.

2. Structure pédagogique

Nous avons une classe de TPS, trois classes de PS et MS, pour monter à 4 classes par niveau de la GS au CM2.

Nous avons 17 TPS, 62 PS, 70 MS et 85 GS pour arriver à 234 élèves en tout sur la maternelle.

88 CP, 93 CE1, 96 CE2, 90 CM1 et 84 CM2, pour arriver à 451 élèves en élémentaire.

Cela représente en moyenne 22 élèves par classe en maternelle et en élémentaire.

Le nombre d'élèves total est de 685.

3. Arrivées et départs

Nous avons 668 élèves en 2022, et nous en avons gagné 20 pour arriver à un léger mieux de 685 en 2023.

4. Semaine scolaire et périscolaire

Pour améliorer l'attractivité de notre établissement, nous avons complété la semaine des MS et GS en ajoutant l'après-midi du vendredi.

Un autre dispositif a été de mettre en place l'anglais à partir du MS.

Les représentants de parents nous font remonter la satisfaction de la communauté scolaire sur ces deux points.

Nous avons également modifié les EDT pour répondre aux contraintes de l'Éducation Nationale et de la DGEGP.

5. Périscolaire

Le périscolaire a été repris en main par Marcos en 2023. Ils ont pu commencer plus tôt : dès le mois de mars.

Il y a actuellement 320 élèves au périscolaire, dont beaucoup avec plus de deux activités par semaine.

Les élèves recevront un T-shirt des périscolaires pour représenter les diverses activités.

6. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a subi plusieurs modifications qui lui donnent un aspect « patchwork ». Nous avons décidé de le reprendre en main intégralement. Devant la complexité de la tâche, un RDV de travail est proposé pour le 7 juin de 8h30 à 9h30. Nous le relirons avec des représentants de parents et des enseignants volontaires.

7. Projet d'école

Trois axes :

Langues et cultures : le plus naturel dans notre établissement biculturel.

Climat scolaire : pour que chaque élève se sente bien à l'école.

Développement durable : pour former les futurs citoyens aux enjeux d'avenir.

Dans le premier axe, langue et culture, nous avons par exemple :

- Les parcours de lecture en maternelle. Mme FERRARI décrit comment une liste des mots importants a été réalisée. Ce lexique est réparti sur les trois ans de maternelle pour le travailler de manière spiralaire. Les lectures d'albums et le travail proposé entrent dans cette logique pour permettre de mieux assimiler le vocabulaire.
- La web radio des CM1 est décrite par Mme VIZIOLI. Dans un premier temps, les élèves font des recherches sur un sujet qui leur plaît. Le texte est travaillé plusieurs fois, puis les élèves s'entraînent pour sa mise en voix. Plusieurs émissions dans l'année mettent en lumière ce travail.
- M. LANDRIN décrit le projet de lire en pyjama des CP qui rassemble les enseignants, les familles et les élèves pour le temps d'une soirée. Ils sont invités à suivre des lectures, suivies d'un petit goûter convivial.
- Les rituels de culture française en CE2 ont été initiés l'année dernière. Mme CHABAULT explique la progression qui est faite. D'une semaine à l'autre, les élèves découvrent des éléments de culture Française sur un thème, en lien avec les activités de la classe.

En ce qui concerne le climat scolaire :

- Une réflexion collective est menée dans l'école au sujet de l'accueil des élèves en cours d'année. Communication avec les familles, inclusion de l'élève dans des groupes de travail ou nomination d'un élève qui l'aide à découvrir l'école.
- Travail sur la société dans ses différences avec par exemple l'histoire du Petit Chaperon qui n'y voit rien en CE1. Mme LANDRIN explique le travail de son niveau autour de la dynamique de cet album.

Et sur le thème du développement durable :

- Le travail sur l'eau en PS. Mme GARDEY décrit comment les élèves découvrent l'importance de prendre soin des ressources naturelles en petite section.
- Mme ALVAREZ décrit le travail réalisé par les GS sur les plantations. Les bacs sont installés devant l'entrée de l'école et les élèves peuvent suivre au quotidien le développement des plantes qu'ils ont semées.
- Des éco – délégués sont élus dans les classes, du CE1 au CM2. Leur projet actuel est de diffuser l'utilisation des botellas de amor dans les classes, ainsi que le tri de papier. Ils organiseront un éco-acto pour sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à l'urgence d'agir pour protéger notre environnement.

8. Point parents : Différenciation

Le point demandé par amicale sur l'accueil des enfants handicapés peut se voir de manière plus globale sur l'individualisation des parcours.

Le directeur annonce qu'une communication plus lisible de tous nos dispositifs sera créée.

a) La communication des difficultés :

En novembre 2022, les enseignants ont connu leur classe 2023 et se sont transmis les informations concernant chaque élève pour assurer le suivi.

Pour les besoins plus précis, un PPRE – passerelle (Projet Personnalisé de Réussite Éducative) a été rédigé avec les familles, la direction et l'enseignant, pour identifier les difficultés de l'enfant, ses points forts, les aides dont il avait bénéficié pendant l'année, pour pouvoir laisser une trace écrite, base du travail de préparation de 2023.

Pronote nous permet de garder des documents concernant la scolarité des élèves et les dispositifs d'appui de manière confidentielle sur toute sa scolarité.

En mars 2023 nous avons les évaluations nationales françaises en CP et CE1 qui nous permettent de déceler de manière très fine les difficultés des élèves.

Lorsqu'une difficulté surgit, l'enseignant avertit les directeurs qui font le lien avec la psychologue scolaire lors d'une réunion hebdomadaire dédiée. Lors de cette réunion hebdomadaire, un tour d'horizon des différents suivis des élèves est mené.

Le parcours de l'élève est présenté à chaque famille lors des réunions de mi année et de fin d'année, à l'occasion du rendu de livret scolaire.

Pour les suivis qui demandent une attention différenciée, des RDV sont pris par l'enseignant avec les familles concernées.

Il est possible d'organiser également des Équipes Éducatives, qui réunissent les parents, l'enseignant, le directeur, et tous les partenaires nécessaires : psychologue scolaire, professionnel de la santé etc.

b) Les dispositifs d'aide

Le Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) est un document normalisé qui présente les aménagements et adaptations pédagogiques dont bénéficie l'élève. Il s'établit dans le cas de difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages, comme la dyslexie.

Il y a également possibilité de rédiger un Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), qui permet de définir les adaptations nécessaires (aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités, organisation des actions de soins, etc.) dans un cas médical.

Si un diagnostic est médicalement établi, une aide humaine appelée Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) peut être apportée sur le temps scolaire. Ces auxiliaires facilitent le travail, tant sur le plan pédagogique (aide à la compréhension des consignes), que moteur (aider un élève porteur de handicap).

Le Projet Pédagogique Individuel d'Inclusion (PPI) vise à favoriser les conditions d'inclusion scolaire des élèves handicapés dans le système éducatif, en établissant des modalités pédagogiques pour favoriser leur parcours scolaire, ainsi que des objectifs adaptés aux difficultés qui peuvent se présenter dans le contexte scolaire.

c) L'aide pédagogique en classe

Le suivi des élèves du niveau se fait lors des conseils ce cycle, ou des réunions de niveau. Les enseignants engagent un triple travail : dans la classe, hors de la classe, et hors temps scolaire.

Le suivi dans la classe est la différenciation pédagogique. Il s'effectue sur plusieurs variables : les contenus (tâches, étayages et supports différents), les structures (différents espaces, temps ou ressources matérielles), les productions (écrire à la place de l'élève, varier les productions), ou les processus (variation de la démarche didactique).

Le travail hors classe est mené par un enseignant qui laisse sa classe au professeur d'espagnol, ou de matières spéciale et qui va prendre un petit groupe de soutien, co-enseigner, aider un élève précisément ou encore participer à des ateliers.

Le travail hors horaire est sur le temps des Activités Pédagogiques Complémentaires. Chaque enseignant a 36 heures d'APC qu'il place tout au long de l'année pour aider un groupe de 5/6 élèves sur une compétence précise (graphisme, division, etc) ou sur un projet du projet d'école (Chorale, web radio)

9. Une école engagée dans la lutte contre le harcèlement

En ce qui concerne le harcèlement, toute l'équipe est très présente. Des ateliers de théâtre ont été mis en place par les 6^e pour les CM1 et CM2. Plus tard dans l'année, des élèves du secondaire viendront également parler aux CM1 et CM2 sur ce thème.

Marcos et Daniela Gabriel ont organisé un événement le 13 avril, jour de la visibilité de la lutte contre le harcèlement. Tous les enseignants ont également réalisé des actions dans leur classe. On peut citer l'exemple des CP qui ont réfléchi après avoir lu une histoire sur ce thème.

Les élèves sont invités à signaler à leurs parents ou à n'importe quel adulte les situations qui les mettent mal à l'aise. Les directeurs sont informés systématiquement pour aider les élèves.

Parmi les réponses possibles en cas de harcèlement, nous avons par exemple la méthode de la préoccupation partagée, qui vient casser une dynamique sociale inappropriée pour créer un cycle vertueux.

Que ce soit pour les difficultés d'apprentissages ou de socialisation, un esprit positif d'ouverture est affiché par la direction. Les élèves sont à l'école pour apprendre, quelles que soient leurs difficultés. Rien ne se résout d'un coup de baguette magique, et chaque situation a besoin de temps.

Sur le thème de l'inclusion, les parents d'élèves soulèvent la difficulté d'intégration des familles nouvellement arrivées. Il est possible de donner le contact du délégué de classe aux nouvelles familles pour qu'elles puissent être ajoutées sur le Whatsapp informel des parents de la classe et ainsi participer aux événements organisés.

Les représentants de parents d'élèves ajoutent que le rôle des familles est fondamental pour contribuer à éduquer leurs enfants en suivant des valeurs inclusives. Des ateliers ont déjà été mis en place par les associations pour parler de ce thème avec les familles.

10. La CAL, dispositif d'accueil pour apprendre l'espagnol et le français.

Un dispositif particulier : la Classe d'Accueil Linguistique (CAL). Elle reçoit les élèves qui viennent d'arriver, sur une année roulante.

Mme Langarica a huit groupes : les besoins en français au cycle 2 qui sont arrivés mi 2022, et ceux qui sont arrivés en février 2023. Idem au cycle 3, et cela de la même manière pour les besoins en espagnol. Cela nous donne huit groupes qui ont leurs besoins spécifiques, de débutants (dernières arrivées) à débutants avancés (entrées août 2022). Chaque groupe peut avoir uniquement trois moments dans la semaine.

Ajouter des élèves pour « nivelacion de idioma » perturberait tout le fonctionnement car leur niveau est bien trop élevé que dans les groupes de CAL.

Les enseignants apportent de l'aide, car leurs efforts sont principalement tournés vers cet objectif, mais il est aussi de la responsabilité des familles d'accompagner les progrès de leurs enfants. Plusieurs pistes : lorsque les parents apprennent eux-même le français, cela dynamise énormément l'apprentissage des enfants. Apporter des éléments de culture française permet également de montrer que cette langue n'existe pas que dans l'école, mais qu'elle peut être le véhicule de contenus que les enfants apprécient. Passer des moments agréables en français peut être un très bon appui : cuisiner, faire du sport, jouer avec une personne francoparlante aide beaucoup.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18,30h.

Guillaume Edel

Président